

# francofiche

Un mot d'histoire 

## CROCHE

- Votre garçon ? En êtes-vous bien sûr ?
- Un exilé qui nous est revenu de Montréal avec des idées croches.
- Le mouton noir de la famille !

JACQUES FERRON, *Les Grands Soleils*

Ainsi chaque jour ma tête se bat continuellement contre des affiches, des directives, des dépliants publicitaires, des phrases que j'entends, que sais-je, et c'est épuisant. Tout est croche à certains endroits.

GASTON MIRON, « Le mot juste », *L'Homme rapaillé*

Si les éditions actuelles des dictionnaires Robert et Larousse ne répertorient plus l'adjectif *croche* – seul le nom féminin désignant la note de musique conserve droit de cité dans ces deux ouvrages –, par contre, l'adjectif a été courant en français du XVI<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle. On le retrouve en effet sous la plume de Rabelais : « On a dit ongles croches », que cite La Curne de Sainte-Palaye et qui donne à l'adjectif le sens de « crochu, recourbé ». Émile Littré répertorie encore l'adjectif dans son *Dictionnaire de la langue française* au sens propre : « Courbé en crochet. *Jambes croches. Genou croche* » ainsi qu'au sens figuré : « *Avoir la main croche*, être d'un naturel rapace ». Dans l'historique qu'il trace, le lexicographe cite des attestations des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, dont une phrase de Montaigne : « La main à demy serrée et les doigts un peu croches [signifiaient] consentement. » Cet emploi français ancien s'est maintenu au Québec et demeure très courant.

Que le mot soit adjectif ou adverbe, ou même nom au sens de « méandre » comme dans *la rivière fait un croche*, il est parlant, expressif, concis et demeure bien vivant au Québec.

Marie-Éva de Villers